

P REMIÈRES SYNTHÈSES

L'OPINION DES FRANÇAIS SUR LE CHOMAGE, L'INDEMNISATION DES CHOMEURS ET LES POLITIQUES D'EMPLOI, AU DEBUT 1995

Malgré l'amélioration économique, les Français continuent d'afficher, en début 1995, une forte inquiétude vis-à-vis du chômage. Même si l'espoir d'une stabilisation du nombre de chômeurs dans un avenir proche s'est largement renforcé en un an, une grande majorité de nos concitoyens garde encore une vision pessimiste de l'avenir de l'emploi. Aussi, se prononcent-ils très largement en faveur de l'indemnisation de «tous» les chômeurs. En contrepartie, ils attendent que ces derniers soient effectivement bien à la recherche d'un emploi et puissent le justifier. Les Français ont, début 1995, le sentiment qu'une relance de l'emploi passe d'abord par une réduction des charges sociales, ou par l'idée de favoriser les produits nationaux, bien avant la réduction de la durée du travail, la création d'emplois publics ou la relance de la consommation intérieure. Cependant, ils sont nettement plus convaincus qu'en 1994 que la réduction de la durée du travail pourrait créer des emplois ou que le développement du travail à temps partiel contribuerait à réduire le chômage (*).

(*) Résultats de l'enquête du CREDOC sur les Conditions de vie et les Aspirations des Français, mars 1995.

Un plus grand espoir de stabilisation du chômage, mais l'inquiétude reste forte

Les Français sont au début 1995 moins pessimistes sur l'évolution du chômage. Un tiers de la population espère désormais *la stabilisation du nombre de chômeurs dans un avenir proche*, proportion qui a triplé en deux ans. Cependant, une large majorité de Français (61 %) continue à croire que le chômage va encore augmenter (graphique 1). Les cadres supérieurs, les diplômés, les étudiants et les retraités sont relativement plus optimistes, tandis que les ouvriers, les employés et les chômeurs gardent une vision encore sombre de l'avenir de l'emploi. Les femmes actives et les personnes âgées de 25 à 39 ans envisagent également plus souvent des anticipations de hausse du chômage.

Cependant, même si la crainte du chômage est en léger recul, elle n'a pas reflué pour autant : début 1995, 15 % des Français craignent une éven-



tuelle perte de leur emploi (16 % il y a un an) et 19 % (contre 21 % en début 1994) déclarent être touchés par le chômage dans leur foyer. Il reste que les trois quarts de nos concitoyens demeurent inquiets du risque de chômage, que ce soit pour eux ou pour des proches. Les jeunes, bien sûr, sont plus particulièrement inquiets (84 % des moins de 25 ans), au même titre que les chômeurs (87 %) ou les ouvriers (83 %), mais le risque de chômage préoccupe désormais bien plus qu'auparavant les cadres supérieurs et professions libérales : 65 % d'entre eux en sont inquiets, soit un pourcentage en hausse de 9 points en un an.

D'ailleurs, malgré l'espoir d'une amélioration de la situation économique, les Français classent toujours le chômage en tête de leurs préoccupations actuelles : 49 % le placent parmi les deux sujets le plus préoccupants pour eux, loin devant les maladies graves, la pauvreté ou les problèmes d'insécurité.

Ce sont «la modernisation et le progrès» qui apparaissent à l'opinion comme les premiers responsables de l'ampleur du chômage actuel. «L'insuffisance d'emplois» et «la crise économique» arrivent ensuite, parmi les explications spontanément fournies par les personnes interrogées.

Le souhait d'une large indemnisation, sous réserve du respect de certaines règles

Les Français se prononcent, dans leur grande majorité (76 %), en faveur de l'indemnisation de «tous» les chômeurs (tableau 1). Cela s'explique sans doute par deux phénomènes : d'une part, davantage de nos concitoyens se sentent aujourd'hui concernés par le chômage, qui touche désormais toutes les couches de la population; d'autre part, la sensibilité des Français aux problèmes d'exclusion est aigüe. Il est vrai, à ce propos, que le libellé de la question précisait que «40 % environ des chômeurs ne reçoivent aucune allocation». Cela a pu sembler injuste à certains enquêtés qui ne connaissent pas toujours les modalités requises pour avoir droit aux indemnités de chômage, ni le nombre de demandeurs non indemnisés (1).

Quoi qu'il en soit, si les Français souhaitent une indemnisation de tous les chômeurs, ils tiennent à ce que certaines règles soient bien respectées par les demandeurs d'emploi. En effet, pour 72 % de nos concitoyens, les chômeurs indemnisés doivent pouvoir conserver une partie de leur allocation lorsqu'ils exercent une activité réduite; ils devraient aussi, selon 95 % de la population, pouvoir con-

Tableau 1
Actuellement, environ 40 % des chômeurs ne reçoivent aucune indemnité de chômage. Vous personnellement, pensez-vous que tous les chômeurs devraient être indemnisés ?

En pourcentage		
	Début 1990	Début 1995
Oui	76,9	75,7
Non	22,8	23,8
Ne sait pas	0,3	0,5
Ensemble	100,0	100,0

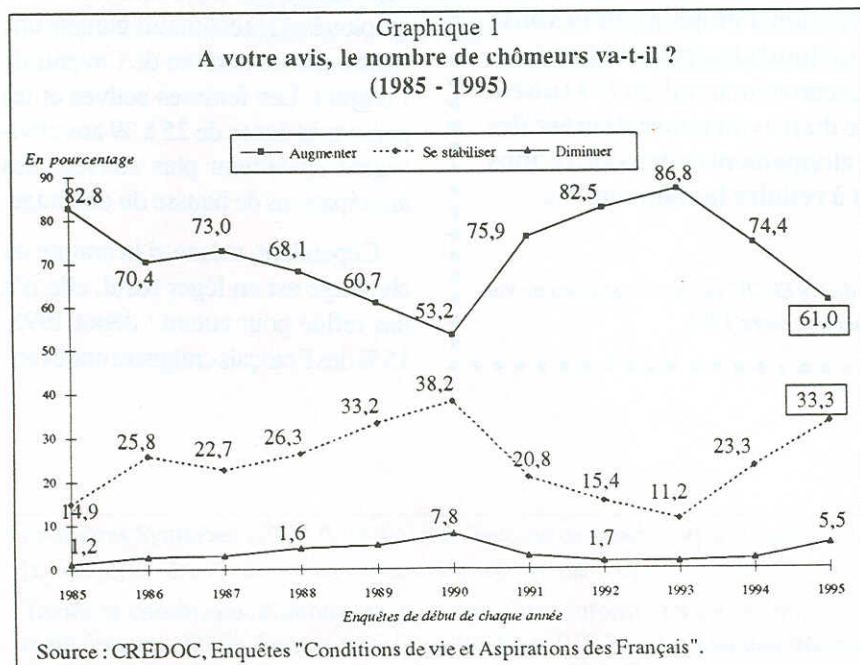
Source : CREDOC, Enquêtes «Conditions de vie et Aspirations des Français».

server leur allocation quand ils sont en formation. Mais une écrasante majorité (95 %) des Français trouve normal que le chômeur «doive justifier de sa recherche d'emploi» pour être indemnisé. En réalité, la peur des «chômeurs professionnels» ou des «faux chômeurs» est assez présente dans les esprits. C'est d'ailleurs la raison principale - et spontanément avancée - du désir d'un petit quart de la population de ne pas voir indemniser tous les chômeurs.

En tout état de cause, une forte majorité de Français (72 %) serait d'accord pour que l'on supprime les allocations aux chômeurs qui, après un certain nombre de mois de chômage, refusent un emploi moins qualifié ou moins rémunéré, comme cela se fait déjà dans certains pays. Les chômeurs ont, de façon peu surprenante, une position moins rigoriste : 45 % sont opposés à cette suppression des allocations. Le refus d'une telle mesure est également un peu plus fréquent chez les professions intermédiaires (31 %), les ouvriers (32 %) et les moins de 40 ans (32 %). Par contre, 89 % (contre 72 % en moyenne) des personnes travaillant à leur compte seraient favorables à l'application d'une mesure de ce type en France.

Néanmoins, il est intéressant de constater qu'aujourd'hui le consensus autour de l'extension de l'indemnisation à tous les chômeurs est resté du même ordre qu'il y a cinq ans.

(1) - Un quart de la population pensait encore, en début 1994, que tous les chômeurs étaient indemnisés.



Pour les Français, la stabilité de l'emploi passe avant la rémunération

Interrogés sur ce que représente avant tout, pour eux, le travail, les deux tiers des Français ont répondu : «une source de revenu». Peu de variations apparaissent sur ce point entre les actifs, les chômeurs ou les inactifs. Un tiers «seulement» de la population a donc une perception de prime abord non «matérialiste» du travail, en y voyant au premier chef autre chose qu'un moyen de gagner de l'argent : 21 % y voient un épanouissement personnel (il s'agit plus particulièrement d'indépendants et de cadres) et 12 %, un moyen d'insertion et d'affirmation sociales.

Mais, ce n'est pas tant le montant du revenu que sa régularité qui apparaît, avant tout, primordiale. Lorsque l'on propose l'alternative «emploi stable, mais pas très bien rémunéré» et «emploi moins stable, mais mieux rémunéré», nos concitoyens estiment à 90 % que, dans la situation actuelle, il est largement préférable «d'avoir un emploi stable, même si celui-ci n'est pas très bien rémunéré». La précarité de l'emploi, même à un «meilleur prix», n'apparaît donc souhaitable qu'à une poignée d'individus (10 %). Curieusement, un peu plus de chômeurs et de jeunes que la moyenne (environ 18 %) déclarent plutôt préférer la rémunération à la stabilité.

En revanche, lorsqu'on interroge les Français sur les raisons du faible développement du travail à temps partiel en France, près de quatre d'entre eux sur dix avancent un motif d'ordre financier, de type «c'est pour une question d'argent», parce que «les salariés ne sont pas assez payés», que «les gens ont besoin d'un salaire plein...» (2). L'aspect «revenu» apparaît même très fort au regard des autres raisons avancées, comme l'idée

(2) - Il s'agissait d'une «question ouverte», c'est-à-dire sans proposition de réponses. Celles-ci ont été relevées, puis codées a posteriori.

que les employeurs sont défavorables au travail à temps partiel (8 % de citations) ou que cela ne fait pas partie des habitudes ou n'est pas encore entré dans les moeurs (5 %).

Les Français favorables à des aides à l'embauche et à des aménagements du temps de travail

Selon les Français, la lutte contre le chômage doit passer avant tout par «des aides aux entreprises pour embaucher» : 32 % considèrent que c'est là la mesure la plus efficace pour améliorer la situation de l'emploi et 47 % la classent parmi les deux potentiellement les plus efficaces. Viennent ensuite «les aménagements du temps de travail» (du type travail à temps partiel), cités par 39 % des personnes interrogées. Les indépendants sont ceux qui sont le plus sensibles aux aides à l'embauche, mais les chômeurs et les personnes de moins de 40 ans le sont également plus que la moyenne des Français. Par contre, les cadres se montrent un peu plus intéressés par les propositions d'aménagements du temps de travail.

Des mesures telles que le développement des emplois de proximité (aides ménagères, assistantes maternelles) sont moins souvent perçues par la population comme étant susceptibles

de lutter contre le chômage (31 % de citations). Il en est de même des aides à la formation (30 %), qui sont plus préférées par les jeunes et les ouvriers. Enfin, le développement des pré-retraites et la création d'emplois publics ou associatifs (travaux d'intérêt général, contrats emploi/solidarité) sont les propositions qui semblent le moins efficaces à nos concitoyens : seuls un cinquième d'entre eux les considèrent comme des mesures prioritaires de lutte contre le chômage (graphique 2).

Autrement dit, selon les Français, c'est grâce à des aides à l'embauche et à une réorganisation dans les structures déjà existantes, plutôt que par le développement de nouvelles formes d'emploi, que le chômage pourra être le plus efficacement combattu.

Le temps partiel et la réduction du temps de travail font leur chemin

D'ailleurs, lorsqu'on interroge les Français, non plus en termes relatifs, mais dans l'absolu, sur la possibilité qu'aurait le développement du travail à temps partiel (TTP) de réduire le chômage, 68 % considèrent que celui-ci peut effectivement contribuer à le diminuer (tableau 2). L'opinion a, sur ce point, considérablement évolué en un an : début 1994, 55 % «seulement» de nos concitoyens exprimaient la

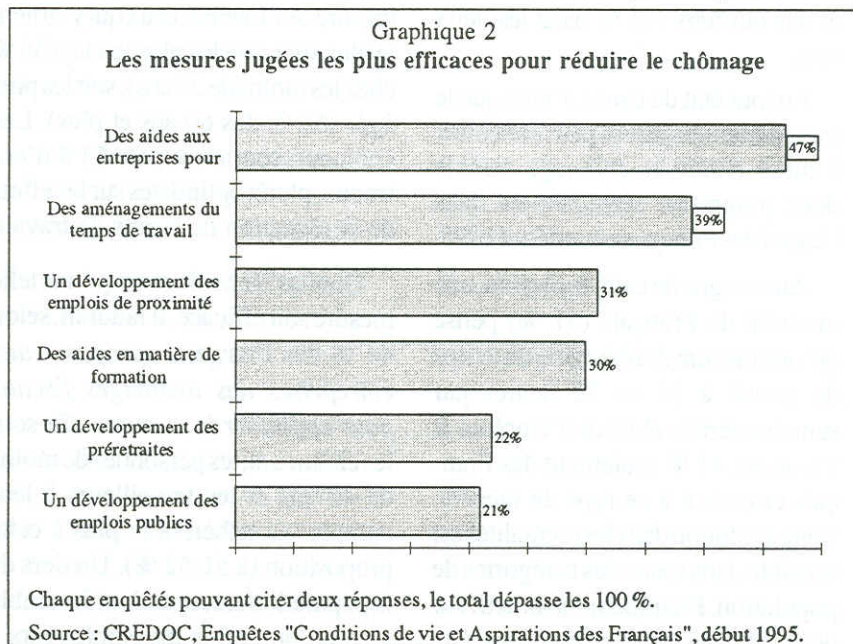


Tableau 2
Pensez-vous que le développement des emplois à temps partiel peut effectivement réduire le chômage ?

	En pourcentage				
	Début 1994	Début 1995			
	Ensemble des Français	Ensemble des Français	dont :		
			Cadre	Employé	Ouvrier
Oui	55,0	67,7	72,5	68,0	60,4
Non	44,2	31,1	26,7	30,4	38,2
Ne sait pas	0,8	1,2	0,8	1,6	1,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Tableau 3
Si, pour lutter contre le chômage, on proposait une mesure générale de réduction de la durée du travail, accepteriez-vous, vous personnellement, une diminution de salaire ?

	En pourcentage				
	Début 1994	Début 1995			
	Ensemble des actifs	Ensemble des actifs	dont :		
			Cadre	Employé	Ouvrier
Oui	21,0	25,1	31,0	24,2	24,2
Oui, mais à certaines conditions	32,0	30,9	36,7	28,5	31,9
Non	46,4	43,7	31,8	47,3	43,9
Ne sait pas	0,6	0,3	0,3	-	-
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

même conviction. Ce sont les professions intermédiaires qui en sont le plus convaincues (74 %), accompagnées des jeunes de moins de 25 ans (72 %) et des chômeurs (70 %). Il reste que 31 % des Français ne croient toujours pas aux effets positifs du TTP sur l'emploi : il s'agit principalement des travailleurs indépendants et des ouvriers (41 % dans les deux cas).

En tout état de cause, l'idée que le travail à temps partiel peut concourir à lutter contre le chômage semble donc progresser sensiblement dans l'esprit des Français en ce début 1995.

Autre signe de cette évolution, une majorité de Français (51 %) pense qu'une mesure de réduction du temps de travail à 35 ou 32 heures par semaine serait créatrice d'emplois. Il y a un an, 41 % seulement des Français croyaient à ce type de mesure. Cette évolution dans les mentalités est sensible dans toutes les catégories de population. Pratiquement un actif sur deux (48 %) croit maintenant aux

effets positifs sur l'emploi d'une réduction généralisée de la durée du travail, soit 10 points de plus en un an. Il reste qu'une moitié des actifs est toujours sceptique et que les artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont encore loin d'en être convaincus : 71 % d'entre eux répondent par la négative sur l'effet attendu d'une telle mesure. A l'inverse, ceux qui y croient le plus sont, soit les plus jeunes (56 % chez les moins de 25 ans), soit les plus âgés (55 % des 60 ans et plus). Les chômeurs sont aussi, pour 53 % d'entre eux, plutôt optimistes sur les effets de la réduction du temps de travail.

Quoi qu'il en soit, pour qu'une telle mesure soit efficace, il faudrait, selon 44 % des Français, « proposer aux entreprises des avantages fiscaux pour appliquer la mesure ». Ce sont les chômeurs, les personnes de moins de 40 ans et les travailleurs à leur compte qui adhèrent le plus à cette proposition (à 51-52 %). Un tiers de la population est cependant favorable à ce qu'on oblige les employeurs à

appliquer la mesure et un cinquième à ce qu'on leur laisse le choix. Ce sont les professions intermédiaires qui optent plus souvent pour la contrainte (42 %).

D'autre part, si une mesure de réduction de la durée du travail était appliquée à l'ensemble des salariés, le choix des Français se porterait d'abord vers une diminution de la durée « hebdomadaire » de travail : 52 % de la population choisiraient de « gagner une journée par semaine ». C'est même le cas de 54 % des actifs. Un quart de nos concitoyens souhaiterait plutôt une diminution de la durée « quotidienne » de travail (moins d'heures de travail par jour) et 21 % préféreraient voir diminuer la durée « annuelle », ce qui se traduirait par un allongement des congés. Les opinions sur ce point ne se sont pas modifiées en un an.

Enfin, l'idée de voir son salaire diminuer en cas d'application d'une mesure de réduction du temps de travail n'a pas autant évolué dans les mentalités (tableau 3) que la croyance dans les effets positifs de la mesure sur l'emploi. Cependant, 56 % des actifs (contre 53 % au début de 1994) seraient « personnellement » prêts à accepter une baisse de salaire en cas de réduction généralisée de la durée du travail, mais dans la plupart des cas (31 %), ils y mettraient certaines conditions : embauche compensatrice de chômeurs avant tout (32 % de citations), et plus rarement conditions sur l'ampleur et les modalités d'une baisse de salaire (17 % de citations). Un quart des actifs accepteraient sans aucune réserve une baisse de leur salaire corrélative à la réduction de la durée du travail (+ 4 points en un an).

Les salariés seraient donc prêts, pour une partie d'entre eux, à consentir des efforts, mais à la condition que cela serve effectivement à créer des emplois; les cadres le seraient bien plus que les employés et les ouvriers. Par contre, les jeunes actifs se montrent très opposés à cette éventualité : 54 % des moins de 25 ans exerçant

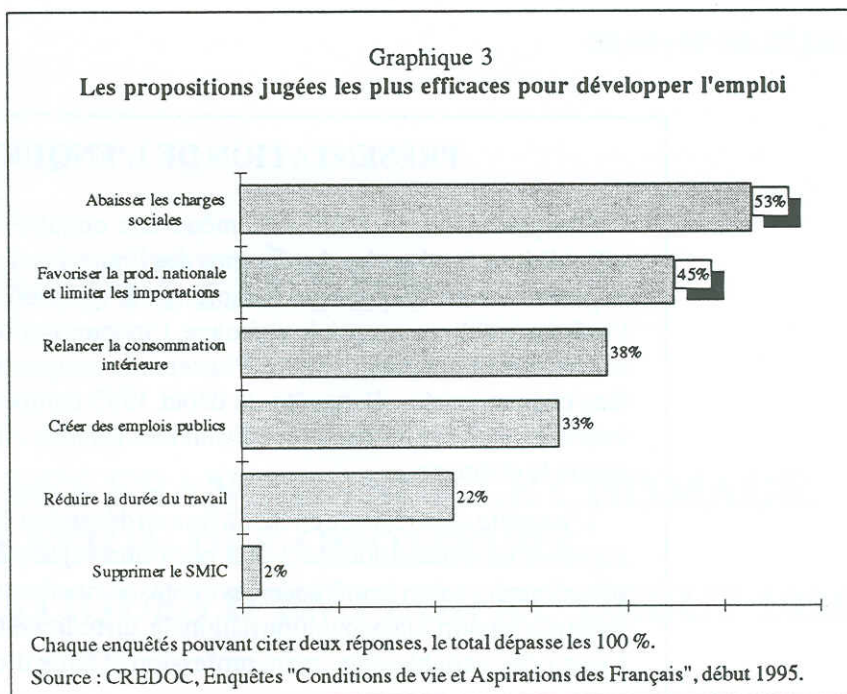
une activité professionnelle (contre 44% de l'ensemble des actifs) n'accepteraient pas une diminution de salaire corrélative à la réduction du temps de travail. Les employés sont aussi un peu plus réticents qu'en moyenne (47%).

Développer l'emploi par l'abaissement des charges sociales et par une priorité à la production nationale

Globalement, le jugement des Français sur l'ensemble des actions mises en oeuvre par les pouvoirs publics pour lutter contre le chômage est négatif : 77 % déplorent, au début 1995, l'inefficacité de ces mesures (contrats emploi solidarité, contrats de retour à l'emploi, conventions de conversion, stages pour les chômeurs de longue durée ...). Certes, cette insatisfaction apparaît un peu moins élevée qu'il y a un an (80 %), mais elle reste très forte, les chômeurs, catégorie la plus concernée, faisant partie des groupes le plus critiques.

En réalité, 80 % des Français considèrent que si les employeurs n'embauchent pas, c'est parce que les cotisations sociales sont trop élevées. De fait, « l'abaissement des charges sociales » arrive en tête des solutions que les Français jugent le plus efficaces pour développer l'emploi : plus de la moitié d'entre eux (53 %) la retiennent comme l'une des deux mesures qui seraient le plus favorables à l'embauche (graphique 3). La seconde solution serait de « favoriser la production nationale et de limiter les importations » (45 % de citations).

Parmi les autres propositions soumises aux personnes interrogées, viennent ensuite la relance de la consommation intérieure et la création d'emplois publics (solutions prônées par respectivement 38 % et 33 % des Français). Enfin, la mesure consistant à réduire la durée du travail n'est encore que peu mentionnée. Ce faible pourcentage peut paraître surprenant, quand on sait que la moitié de la



population indique qu'une telle mesure créerait des emplois et que le manque de souplesse de la durée du travail constitue un frein à l'embauche. En réalité, interrogés dans l'absolu, nos concitoyens considèrent effectivement que le partage du travail pourrait créer des emplois, mais, comparée à d'autres solutions, cette mesure ne leur apparaît pas comme étant la plus efficace.

Ce sont, bien sûr, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise qui sont le plus partisans d'un abaissement des charges sociales (74 % de citations), suivis des ouvriers (60 %). Les cadres et les diplômés du supérieur pencheraient un peu plus souvent que la moyenne pour une relance de la consommation intérieure ou une réduction de la durée du travail, tandis que les employés seraient un peu plus favorables à la création d'emplois publics, solution qui rencontre aussi un peu plus la faveur des jeunes et des chômeurs.

Le souhait d'allègement de charges ou d'aides à l'embauche n'est pas, pour les Français, contradictoire avec la responsabilité des employeurs. Si des menaces de licenciements se profilent dans une entreprise, les Français attendent, en effet, surtout un effort des employeurs : 52 % estiment

que ces derniers doivent « accepter de réduire leurs marges pour garder leur personnel ». Ce principe d'une forte implication des entreprises est d'ailleurs la solution la plus largement préférée en cas de menace de licenciement : seulement 15 % de la population estiment que c'est plutôt aux salariés de réduire leurs salaires pour préserver l'emploi et 15 % également attendent une intervention de l'Etat. Enfin, 18 % expriment une opinion plutôt fataliste, en estimant « qu'il n'y a pas grand chose à faire, les entreprises doivent être libres de gérer leurs effectifs pour redresser leur situation ».

Ce sont les professions intermédiaires (cadres moyens) qui préconisent le plus souvent un effort des entreprises (57 %). Les cadres supérieurs ainsi que les diplômés penchent un peu plus souvent que la moyenne pour une contribution des salariés (18 % des premiers et 20 % des seconds). Les jeunes ont, en revanche, plus souvent tendance à attendre une intervention de l'Etat (20 %). Enfin, on dénombre parmi les « fatalistes » deux fois plus de travailleurs indépendants que la moyenne.

Catherine DUFLOS (CREDOC).

PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

Chaque année, le CREDOC mène une enquête d'opinion sur les «Conditions de vie et les Aspirations des Français». La DARES finance la partie de cette enquête qui comprend des questions sur la façon dont l'opinion publique perçoit le chômage, l'indemnisation des chômeurs et certaines mesures pour l'emploi. Plusieurs de ces questions sont renouvelées chaque année : l'enquête de début 1995 comportait de nouvelles interrogations sur les mesures considérées les plus efficaces pour lutter contre le chômage.

L'enquête a été réalisée en face à face en décembre 1994-janvier 1995, auprès d'un échantillon de 2 005 personnes âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Afin d'assurer la représentativité par rapport à la population nationale, un redressement a été effectué à partir des variables âge, sexe, profession et taille d'agglomération.

La perception du chômage par les Français semble bien suivre son évolution, telle qu'elle est mesurée par les instruments statistiques : certes, le niveau de chômage déclaré par les enquêtés (près de 11 % de la population de 18 ans et plus) apparaît trop élevé, ce qui peut en partie tenir à ce que la notion de chômage retenue ici s'appuie sur les déclarations spontanées des personnes interrogées et non sur les critères plus stricts du Bureau International du Travail; mais l'indicateur s'est bien stabilisé en début 1995 après avoir fortement cru au cours des années antérieures(1).

De même, la part des actifs déclarant avoir été au chômage ou sans travail au cours des douze mois précédant l'interview est la même début 1995 que début 1994 (13,6 %), alors qu'elle n'atteignait pas 9 % il y a trois ans. Le niveau atteint reste très élevé puisqu'il n'a été dépassé qu'une fois, en 1983, depuis seize ans que l'enquête existe, mais la progression du chômage marque bien, en 1994, une pause aux yeux des Français.

(1) - Voir Maria-Teresa Pignoni : «L'opinion des Français sur le chômage, l'indemnisation des chômeurs et les politiques d'emploi» à la fin 1993", *Premières Synthèses*, n° 51, mai 1994.